



« Le gouvernement fédéral a joué un rôle stratégique important dans l'appui aux entrepreneurs et aux travailleurs depuis le début de la crise de la COVID-19. Cet appui doit se maintenir tant et aussi longtemps que tous les secteurs de notre économie n'auront pas retrouvé un niveau d'activité comparable à ce qui prévalait avant l'imposition des restrictions sanitaires », Charles Milliard, PDG de la FCCQ.

Portrait actuel des finances publiques

La FCCQ prend acte du déficit de 354 G\$ pour la précédente année, et 155 G\$ pour la prochaine année. La dette du Canada s'élèvera à 51,2% du PIB en 2021-2022 pour revenir à 49,2% en 2025-2026.

Le gouvernement canadien introduit 100 G\$ sur 3 ans en termes de nouvelles dépenses pour stimuler l'économie et soutenir plusieurs de ces mesures. Il ne donne aucune cible pour son retour à l'équilibre budgétaire. Sa prévision s'en approchant le plus est un déficit de 31 G\$ pour l'exercice 2025-2026, qui constitue un retour à la situation des déficits canadiens pré-pandémie.

Sur le plan des impôts, le gouvernement n'a ni augmenté ni réduit les impôts de manière générale. Il réduit cependant de 50% le taux d'imposition des entreprises qui fabriquent des technologies à zéro émission. En ce qui a trait à la taxation, le gouvernement introduit plusieurs nouvelles taxes.

L'une d'entre elles est la taxe de luxe sur les voitures, avions et bateaux. Cette taxe va de 10 à 20% si la valeur du véhicule en question dépasse une certaine somme (ex. : 100 000\$ pour les voitures, 250 000\$ pour les bateaux). Cette taxe devrait rapporter 604 M\$ sur 5 ans au gouvernement fédéral.

De plus, le gouvernement hausse la taxe sur le tabac de l'ordre de 4\$ par cartouche. Cette mesure devrait engranger 2,1 G\$ sur cinq ans. Le gouvernement prévoit introduire aussi des taxes sur le vapotage en 2022. Le gouvernement réduit aussi l'avantage fiscal des grandes entreprises en limitant les intérêts qu'elles peuvent déduire de leurs déclarations d'impôts. La contribution aux recettes fédérales de cette mesure est estimée à 5,3 G\$ sur cinq ans.

Enfin, sur le plan des frais d'interchange des cartes de crédit, le gouvernement s'engage à réduire ces derniers, tout en garantissant que petites et grandes entreprises qu'elles auront accès aux mêmes prix et que les points de récompenses des consommateurs ne seront pas affectés.

	Projections					
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Total – Mesures prises depuis l'Énoncé de 2020 et dans le budget de 2021	-7,7	-49,3	-28,3	-23,8	-17,7	-16,1
Solde budgétaire	-354,2	-154,7	-59,7	-51,0	-35,8	-30,7
Solde budgétaire (% du PIB)	-16,1	-6,4	-2,3	-1,9	-1,3	-1,1
Dette fédérale (% du PIB)	49,0	51,2	50,7	50,6	50,0	49,2
Nota – Scénario de restrictions prolongées et mesures de stimulation de 100 milliards de dollars.						
Solde budgétaire	-398,7	-166,7	-109,6	-71,7	-39,4	-33,4
Solde budgétaire (% du PIB)	-18,2	-7,3	-4,5	-2,9	-1,5	-1,2
Dette fédérale (% du PIB)	51,4	56,4	58,1	58,5	57,6	56,6

Budget fédéral 2021, p.53-54

Mesures d'aide aux entreprises

Deux importants programmes d'aide mis en place pendant la crise de la COVID-19 sont prolongés jusqu'au 25 septembre : la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL).

Le budget permettra également la passation en charges (*expensing*) immédiate d'un montant maximal de 1,5 M\$ en investissements admissibles, à compter du jour du dépôt du budget et avant 2024.

Industrie aérospatiale

Deux nouvelles enveloppes sont annoncées pour appuyer la relance de l'industrie aérospatiale :

- 1,75 G\$ sur 7 ans pour les entreprises de ce secteur sont ajoutés dans le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI)
- 250 M\$ sur 3 ans seront investis dans des initiatives de relance régionale pour les PME aérospatiales

Tourisme et événements

1 G\$ est annoncé pour la relance du secteur touristique et événementiel, incluant un nouveau fonds d'aide au tourisme de 500 M\$ ainsi que des sommes supplémentaires de 400 M\$ pour les festivals et événements communautaires.

Transition numérique et protection des données

Un nouveau programme est créé : le Programme canadien d'adoption du numérique, dont les détails seront annoncés ultérieurement, qui est assorti d'une enveloppe de 1,4 G\$ ainsi que d'un financement de la Banque de développement du Canada (BDC).



Des incitatifs à l'emploi intéressant, mais des craintes quant à la viabilité de l'assurance-emploi

Le budget 2021 propose des modifications législatives visant à autoriser d'autres prolongations possibles pour la Prestation canadienne de la relance économique et de son ensemble connexe de prestations de maladie et pour proches aidants, ainsi que des prestations d'assurance-emploi régulières jusqu'au 20 novembre 2021 au plus tard, s'il y a lieu. Ces mesures prévoient un accès élargi et facilité à des prestations de soutien de 500\$ par semaine. Certaines mesures afin de faciliter l'accès à l'assurance-emploi en exigeant un minimum de 420 heures de travail admissibles seront quant à elles prolongées jusqu'à l'automne 2022.

Le budget prévoit également une somme de 960 M\$ sur 3 ans afin de mettre en place et financer des programmes de formations auprès des PME de divers secteurs économiques. Les secteurs de la santé, l'économie verte, l'énergie propre, ainsi que la construction sont spécifiquement visés.

Le budget fédéral 2021 propose d'accorder 250 M\$ de dollars sur trois ans, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada dans le cadre d'une initiative visant à élargir les approches de perfectionnement et de redéploiement des travailleurs qui ont fait leurs preuves et qui sont menées par des tiers dans le but de répondre aux besoins des industries en croissance.

Aussi, bonification de l'Allocation canadienne pour les travailleurs et 8,9 G\$ sur six ans en soutien supplémentaire aux travailleurs à faible revenu. Celle-ci élargit l'accès aux travailleurs à faible revenu à une allocation de près de 1 400\$ afin de les inciter à intégrer ou demeurer sur le marché du travail. Cette mesure viendrait limiter l'impact dissuasif des bonifications aux mesures de soutien du revenu, soit l'assurance-emploi simplifiée et la Prestation canadienne pour la relance économique (PCRE).

Nouveau programme de soutien à l'embauche

Le budget introduit le nouveau Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC) afin d'offrir aux employeurs admissibles une subvention allant jusqu'à 50 % de la rémunération supplémentaire versée aux employés admissibles entre le 6 juin 2021 et le 20 novembre 2021. La rémunération supplémentaire pour une période d'admissibilité signifie la différence entre le total de la rémunération admissible d'un employeur versée à des employés admissibles pour la période d'admissibilité et le total de sa rémunération admissible versée à des employés admissibles pour la période de rémunération de base (14 mars au 10 avril 2021). L'employeur doit choisir entre la subvention salariale ou la PEREC. Pour être admissible, un employeur doit avoir eu une baisse de revenu :

- 0 %, pour la période d'admissibilité s'écoulant entre le 6 juin 2021 et le 3 juillet 2021;
- 10 %, pour la période d'admissibilité s'écoulant entre le 4 juillet 2021 et le 20 novembre 2021;

La reconstitution du Fonds national des corridors commerciaux

Pour stimuler l'investissement dans nos infrastructures ainsi que d'atténuer les goulots d'étranglement et la congestion des transports, le gouvernement prévoit un investissement de 1,9 G\$ sur quatre ans à compter de cette année, pour attirer un investissement d'environ 2,7 G\$ provenant des partenaires des secteurs publics et privés. L'approche du partenariat public-privé que la FCCQ avait suggéré dans ses recommandations pour le budget de 2019 permettra un investissement qui atteindra 4,6 G\$ et rendrait le système du transport du Canada plus fluide et également réduire les GES au Canada.

Fonds pour le développement des collectivités du Canada

En raison des retards provoqués par la pandémie de COVID-19, le gouvernement a déposé le 25 mars dernier un projet de loi qui propose un investissement ponctuel de 2,2 G\$ afin de répondre aux priorités en matière d'infrastructures dans les collectivités canadiennes.

Évaluation nationale de l'infrastructure

Pour la réalisation de la première évaluation nationale de l'infrastructure au Canada, le budget propose un financement de 22,6 M\$ sur quatre ans afin d'évaluer et de déterminer les besoins et les priorités en matière d'infrastructure au Canada. Cette annonce permettra une amélioration de la planification des projets d'infrastructures au Canada.

Transport en commun interprovincial : Mise à l'étude des liaisons interprovinciales possibles de tramway entre Ottawa et Gatineau.

Accélération du déploiement de la large bande pour tous

Un financement supplémentaire de 1 G\$ sur six ans, à compter de 2021-22, au Fonds pour la large bande universelle qui atteint un financement de 2,75 G\$ afin d'offrir des connexions Internet plus rapides et fiables dans les régions du Québec.

Développement régional

À compter de 2021-22, le gouvernement propose un financement de 700 M\$ sur trois ans, aux agences de développement régional pour appuyer le financement des entreprises. Ce financement permettrait aux entreprises locales une croissance durable ainsi que de favoriser une transition vers une économie verte.